

---

## Portail AFMPS – Guide d'utilisation

---

1. Introduction.....	2
2. Disposer d'un 'Gestionnaire d'Accès Principal' (GAP).....	3
2.1 Qui peut être Gestionnaire d'Accès Principal (GAP)? .....	3
2.2 Comment désigner le Gestionnaire d'Accès Principal (GAP)?.....	3
2.2.1 Désigner le Gestionnaire d'Accès Principal (GAP) par la procédure standard.....	3
2.2.2 Désigner le Gestionnaire d'Accès Principal (GAP) par la procédure d'exception .....	12
3. Activer la qualité « Institution liée au domaine de la santé » .....	13
4. Ajouter des utilisateurs .....	21
5. Accéder au portail de l'Agence.....	25
6. Questions.....	29
6.1 Questions sur les accès ?.....	29
6.2 Questions sur l'utilisation du portail de l'AFMPS.....	29

## 1. Introduction

Ce document présente les 4 premières initiatives indispensables à assurer pour garantir l'utilisation à venir du portail de l'agence.

L'objectif de ce document est de vous aider dans l'utilisation des outils de la sécurité fédérale qui viennent en amont de la connexion au portail de l'agence fédérale des médicaments et produits de santé

## 2. Disposer d'un 'Gestionnaire d'Accès Principal' (GAP)

- Il est possible que votre entreprise dispose déjà d'un GAP dans le cadre des déclarations pour l'ONSS, l'Onem ou le SPF Finances.
- Si ce n'est pas le cas ou le GAP désigné n'est plus actif dans l'entreprise il faut désigner un (nouveau) GAP.

### 2.1 Qui peut être Gestionnaire d'Accès Principal (GAP)?

- un représentant légal de l'entreprise
- un travailleur de l'entreprise

### 2.2 Comment désigner le Gestionnaire d'Accès Principal (GAP)?

- Sur [www.csam.be](http://www.csam.be)
- Deux procédures:
  - Procédure standard:
    - Obligatoire si le représentant légal dispose d'une carte eID
    - Accès immédiat pour le GAP
  - Procédure exceptionnelle
    - Si le représentant légal n'est pas domicilié en Belgique
    - Si le représentant légal est une autre entreprise
    - Envoi par la poste de la demande signée et validation manuelle

#### 2.2.1 Désigner le Gestionnaire d'Accès Principal (GAP) par la procédure standard

##### Conditions préalables :

- Le Représentant Légal de l'entreprise doit être connu comme Représentant Légal dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)

Si le représentant légal n'est pas connu dans la BCE et est domicilié en Belgique, l'entreprise devra d'abord faire la mise à jour de ses données dans la BCE. Pour consulter vos données, veuillez utiliser l'adresse suivante  
<https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoekwoordenform.html?lang=fr>

Nb : si des données d'une entreprise commerciale concernant la période avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2003 doivent être corrigées, il vous faudra utiliser un formulaire que vous trouverez sur le site internet de la BCE

Les modifications postérieures à cette date-doivent se faire par un guichet d'entreprises.

Afin de répondre à toutes vos questions, veuillez contacter le helpdesk de la BCE au 0800 120 33.

- Le Représentant Légal de l'entreprise doit être connecté avec sa carte d'identité électronique (eID) pour faire une demande d'accès en ligne.

Le représentant légal doit connaître le code pin de sa carte d'identité électronique (son eID).

Si le représentant légal ne connaît pas son code pin il devra s'adresser à sa commune, un nouveau code pin lui sera attribué. Une fois son nouveau code pin reçu, il pourra continuer dans la procédure. Vous trouverez plus d'information sur : <http://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/demande-dun-code-pin/>

Le représentant légal doit disposer d'un lecteur de carte eID.

S'il ne dispose pas d'un lecteur de carte eID il devra s'en procurer un.

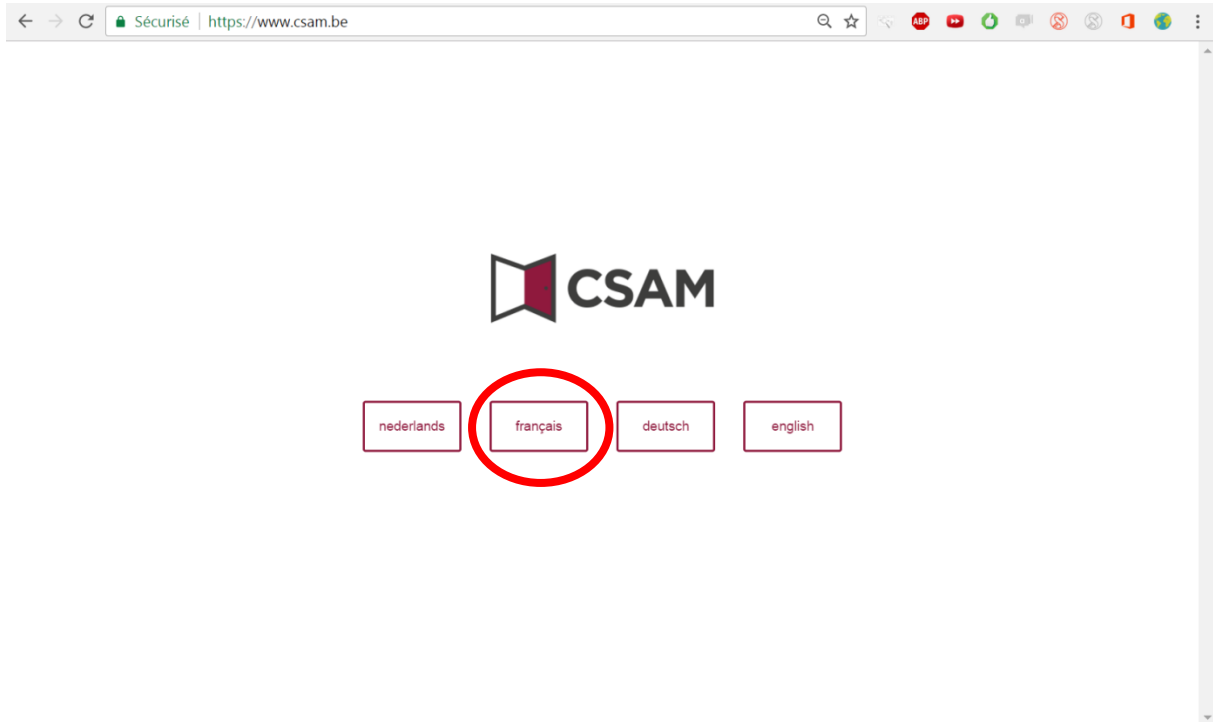
Le représentant légal doit disposer du software Belgium eID nécessaire

Si le représentant légal rencontre un problème de connexion avec sa carte d'identité, une aide en ligne est disponible sur le site [eID.belgium.be](http://eID.belgium.be). Il pourra tester son installation et si nécessaire, télécharger les dernières versions. Si besoin, il peut contacter le helpdesk de Fedict. Les données de contact sont disponibles sur le site [eID.belgium.be](http://eID.belgium.be)

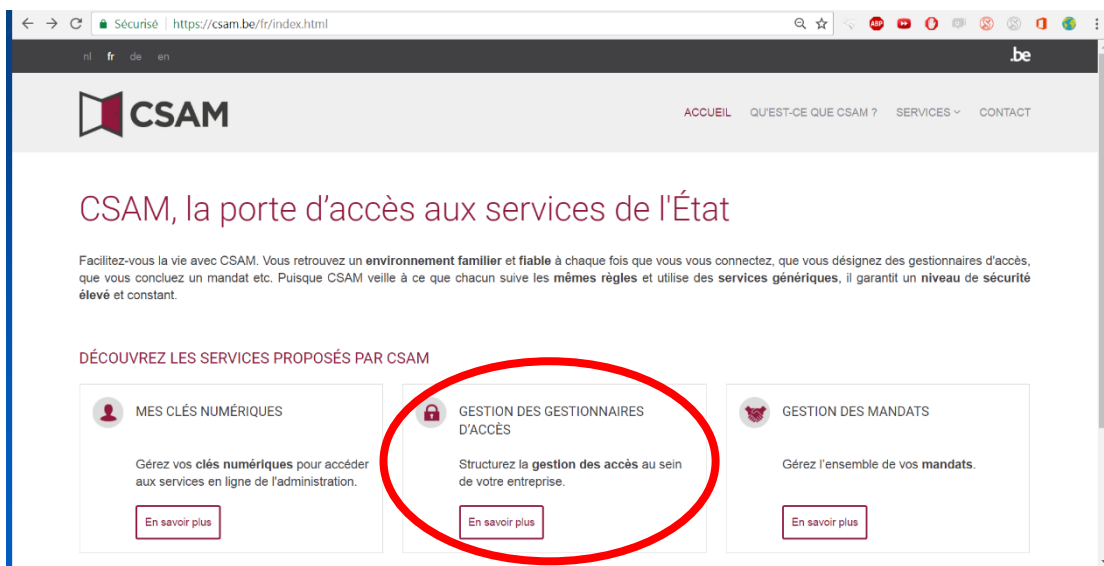
- Seul le Représentant légal de l'entreprise peut faire une demande d'accès en ligne.
- Le Gestionnaire d'Accès Principal doit être un membre du personnel ou un représentant légal de l'entreprise.

Procédure CSAM :

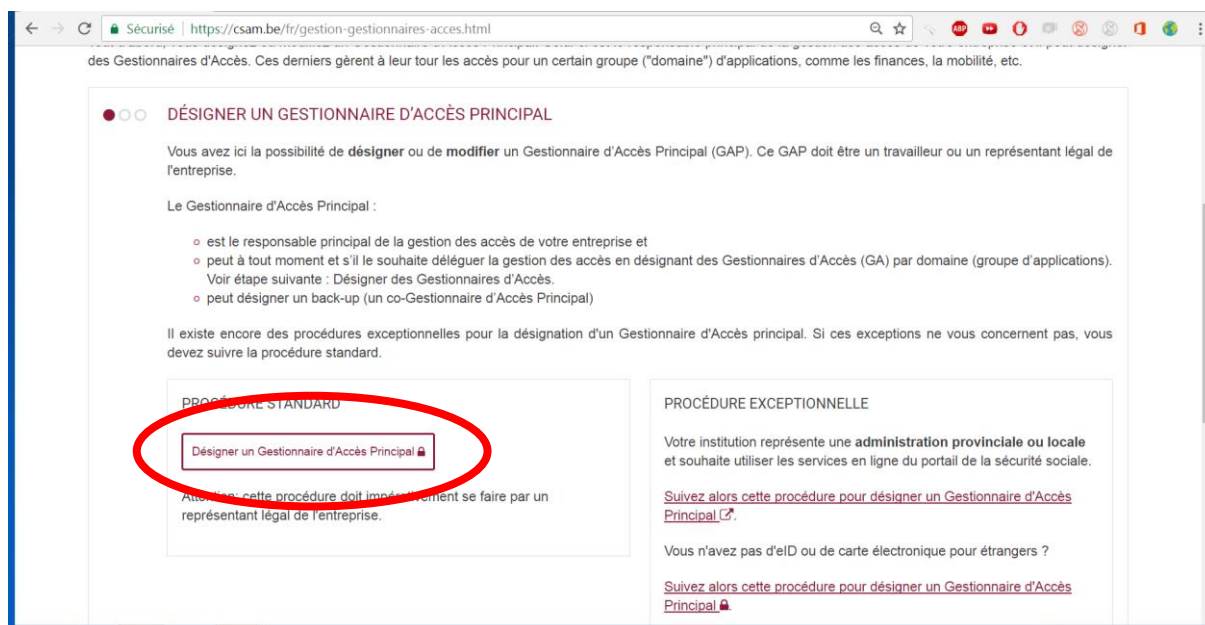
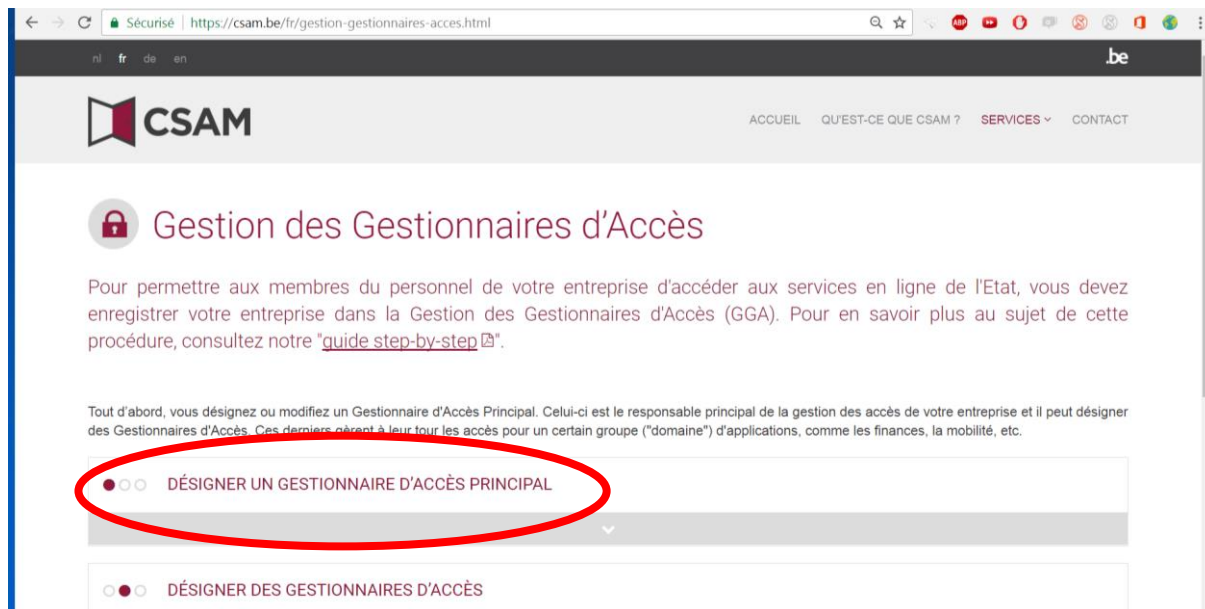
Allez à [www.csam.be](https://www.csam.be) et choisissez votre langue



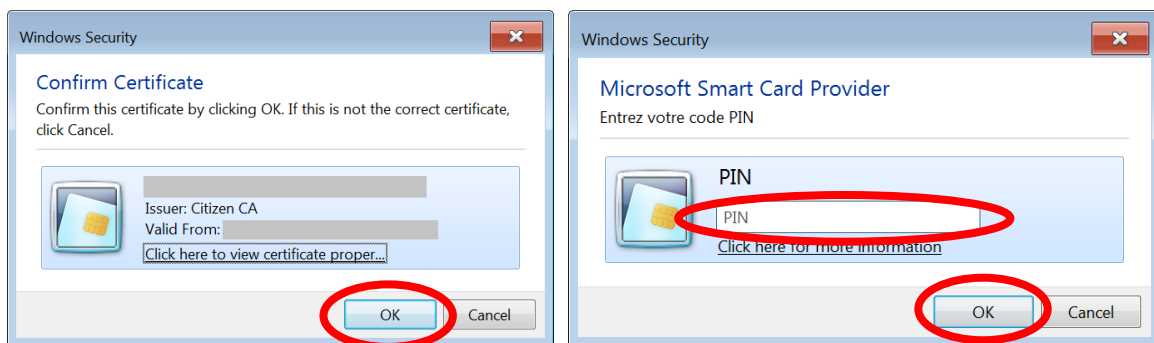
Cliquez sur «En savoir plus » sous la rubrique « Gestion des gestionnaires d'accès »



Cliquez ensuite sur « désigner le gestionnaire d'accès principal »

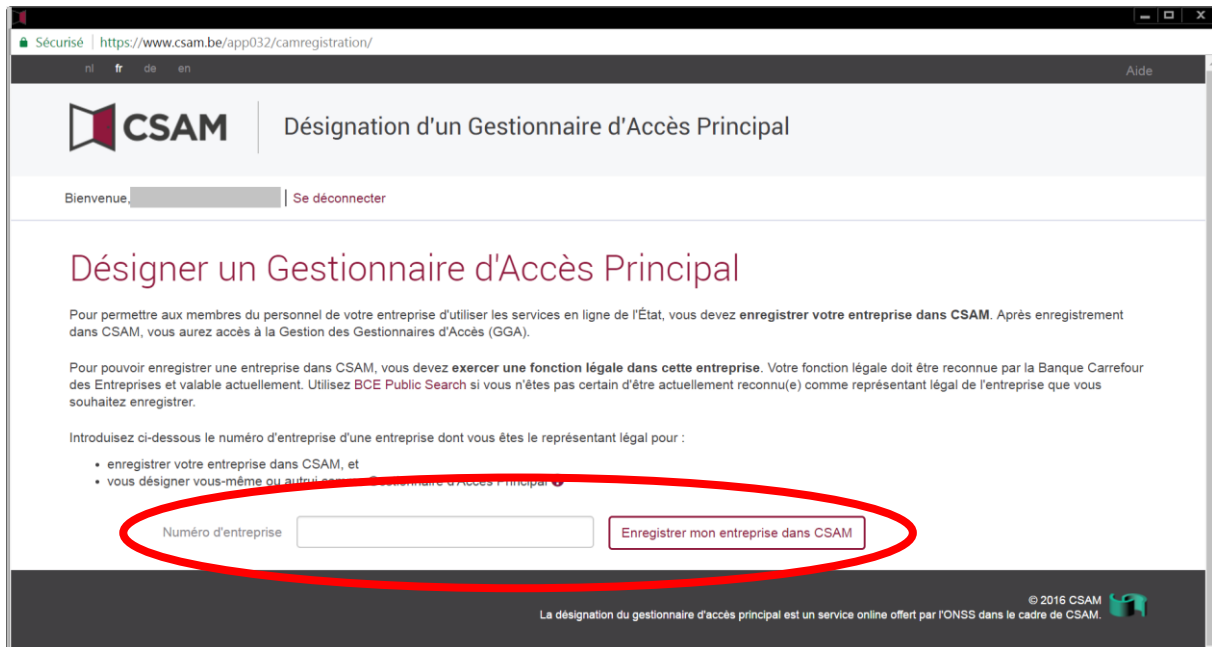


Introduisez votre carte d'identité dans le lecteur de carte et authentifiez-vous.



Cliquez sur « OK », introduisez votre code pin et cliquez sur « OK »

Vous êtes authentifié. Introduisez à présent le numéro d'entreprise et cliquez sur « Enregistrer mon entreprise dans CSAM »



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.csam.be/app032/camregistration/>. The page title is "Désignation d'un Gestionnaire d'Accès Principal". The header includes the CSAM logo and a navigation menu with "nl", "fr", "de", "en", and "Aide". Below the header, there is a welcome message "Bienvenue, [redacted]" and a "Se déconnecter" link. The main content area is titled "Désigner un Gestionnaire d'Accès Principal" and contains the following text:

Pour permettre aux membres du personnel de votre entreprise d'utiliser les services en ligne de l'État, vous devez **enregistrer votre entreprise dans CSAM**. Après enregistrement dans CSAM, vous aurez accès à la Gestion des Gestionnaires d'Accès (GGA).

Pour pouvoir enregistrer une entreprise dans CSAM, vous devez **exercer une fonction légale dans cette entreprise**. Votre fonction légale doit être reconnue par la Banque Carrefour des Entreprises et valable actuellement. Utilisez **BCE Public Search** si vous n'êtes pas certain d'être actuellement reconnu(e) comme représentant légal de l'entreprise que vous souhaitez enregistrer.

Introduisez ci-dessous le numéro d'entreprise d'une entreprise dont vous êtes le représentant légal pour :

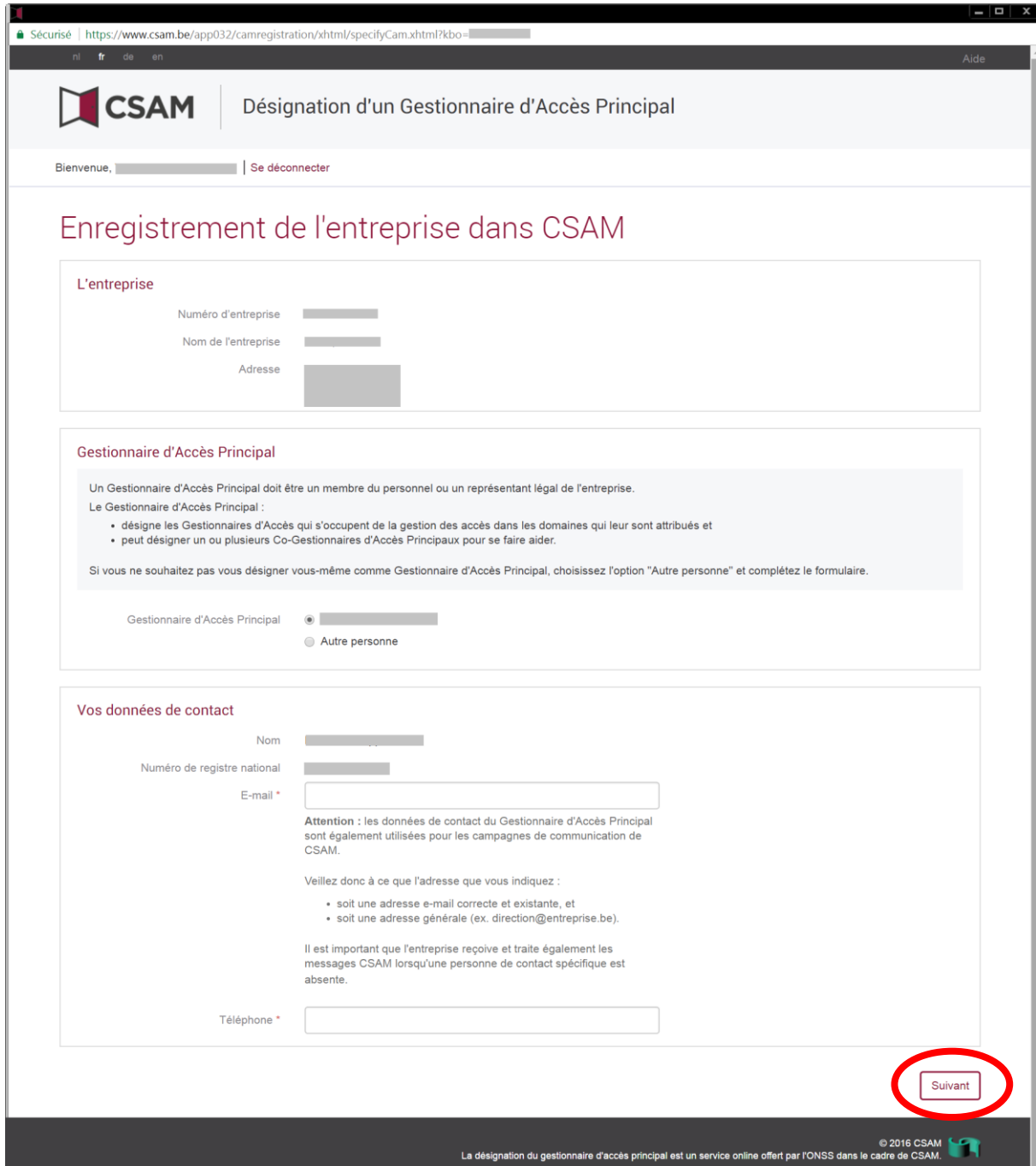
- enregistrer votre entreprise dans CSAM, et
- vous désigner vous-même ou autre(e) en tant que Gestionnaire d'Accès Principal

At the bottom of the form, there is a text input field labeled "Numéro d'entreprise" and a button labeled "Enregistrer mon entreprise dans CSAM". Both the input field and the button are circled in red in the original image.

© 2016 CSAM  
La désignation du gestionnaire d'accès principal est un service online offert par l'ONSS dans le cadre de CSAM.



Répondez aux questions du formulaire et cliquez sur « Suivant »



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.csam.be/app032/camregistration/xhtml/specifyCam.xhtml?kbo=>. The page title is "Désignation d'un Gestionnaire d'Accès Principal". The user is logged in, as indicated by "Bienvenue, [nom] | Se déconnecter".

### Enregistrement de l'entreprise dans CSAM

**L'entreprise**

Numéro d'entreprise

Nom de l'entreprise

Adresse

**Gestionnaire d'Accès Principal**

Un Gestionnaire d'Accès Principal doit être un membre du personnel ou un représentant légal de l'entreprise.

Le Gestionnaire d'Accès Principal :

- désigne les Gestionnaires d'Accès qui s'occupent de la gestion des accès dans les domaines qui leur sont attribués et
- peut désigner un ou plusieurs Co-Gestionnaires d'Accès Principaux pour se faire aider.

Si vous ne souhaitez pas vous désigner vous-même comme Gestionnaire d'Accès Principal, choisissez l'option "Autre personne" et complétez le formulaire.

Gestionnaire d'Accès Principal    Autre personne

**Vos données de contact**

Nom

Numéro de registre national

E-mail \*

**Attention :** les données de contact du Gestionnaire d'Accès Principal sont également utilisées pour les campagnes de communication de CSAM.

Veillez donc à ce que l'adresse que vous indiquez :

- soit une adresse e-mail correcte et existante, et
- soit une adresse générale (ex. direction@entreprise.be).

Il est important que l'entreprise reçoive et traite également les messages CSAM lorsqu'une personne de contact spécifique est absente.

Téléphone \*

**Suivant**

© 2016 CSAM  
La désignation du gestionnaire d'accès principal est un service online offert par l'ONSS dans le cadre de CSAM.

Relisez les informations que vous avez encodées, cochez les conditions d'activation et cliquez sur « Continuer »

Sécurisé | <https://www.csam.be/app032/camregistration/xhtml/confirmCam.xhtml>

nl fr de en Aide

**CSAM** | Désignation d'un Gestionnaire d'Accès Principal

Bienvenue, [nom] | [Se déconnecter](#)

## Enregistrement de l'entreprise dans CSAM - Confirmation

**L'entreprise**

Numéro d'entreprise [input type="text"]  
Nom de l'entreprise [input type="text"]  
Adresse [input type="text"]

**Gestionnaire d'Accès Principal**

Nom [input type="text"]  
Numéro de registre national [input type="text"]  
E-mail [input type="text"]  
Téléphone [input type="text"]

**Conditions d'activation**

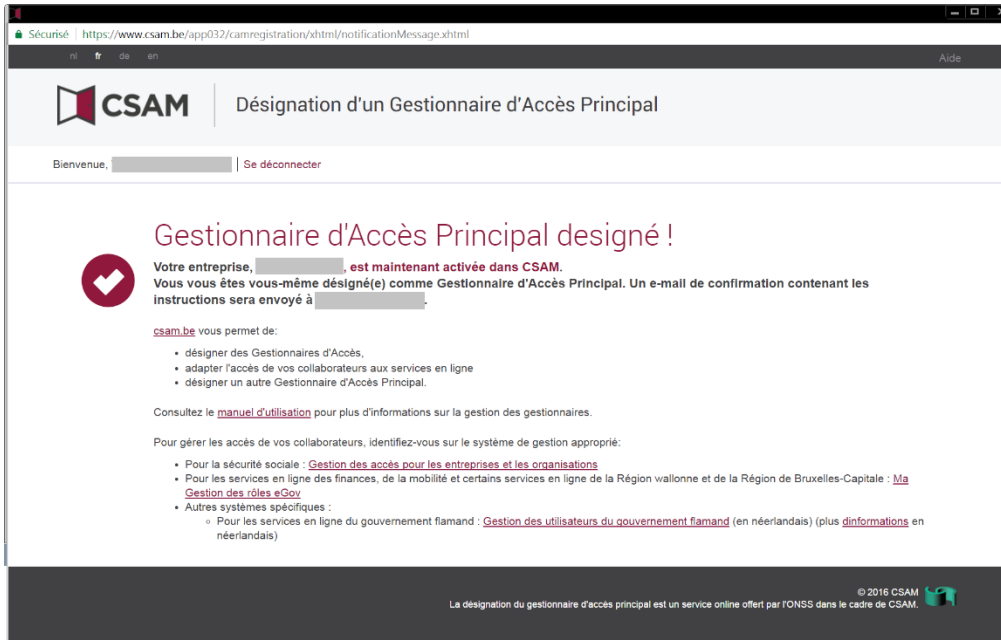
Je confirme que ces données sont complètes et correctes. En outre, je déclare par cette demande être informé(e) des dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et satisfaire à toutes les dispositions de cette loi. Je signalerai immédiatement tout changement de Gestionnaire d'Accès Principal via la Gestion des accès de CSAM.

Oui, je confirme

[← Corriger](#) [Confirmer](#)

© 2016 CSAM  
La désignation du gestionnaire d'accès principal est un service online offert par l'ONSS dans le cadre de CSAM.

Votre entreprise est à présent reconnue dans CSAM et vous êtes identifiée comme le gestionnaire d'accès principal



Si vous avez des questions concernant la procédure de désignation d'un Gestionnaire d'Accès Principal, veuillez contacter :

Par téléphone au 02/511.51.51

Par courriel : [centredecontact@eranova.fgov.be](mailto:centredecontact@eranova.fgov.be)

## 2.2.2 Désigner le Gestionnaire d'Accès Principal (GAP) par la procédure d'exception

La procédure d'exception sera utilisée pour désigner un GAP dans ces cas spécifiques :

- le représentant légal de l'entreprise n'est pas domicilié en Belgique ;
- le représentant légal de l'entreprise est une autre entreprise ;
- l'entreprise est une entreprise étrangère.

**Attention : La procédure exceptionnelle est réservée pour les personnes qui n'ont pas de carte d'identité électronique (eID) ou de carte électronique pour étrangers.**

**Vous avez bien une carte d'identité électronique (eID) ou une carte électronique pour étrangers, alors utilisez la procédure standard.**

**Si vous utilisez la procédure exceptionnelle, votre demande d'accès sera refusée. Vous devrez alors la refaire via la procédure standard.**

Vous trouverez la procédure d'exception sur [www.csam.be](http://www.csam.be)  
(<https://www.csam.be/fr/gestion-gestionnaires-acces.html>)

La procédure d'exception est décrite dans ce manuel  
<https://www.csam.be/fr/documents/pdf/guide-utilisateur.pdf>

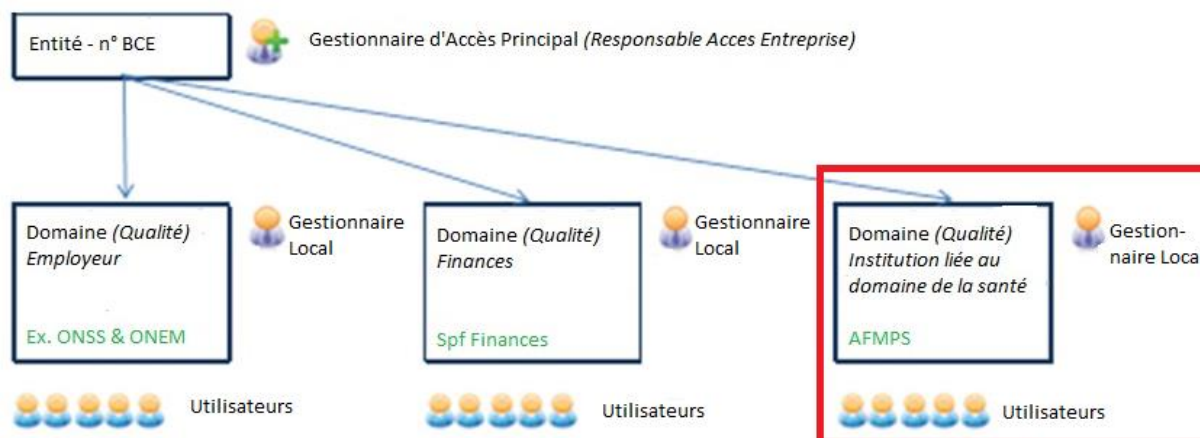
Si vous avez des questions concernant la procédure d'exception de désignation d'un Gestionnaire d'Accès Principal, veuillez contacter :

Par téléphone au 02/511.51.51

Par courriel : [centredecontact@eranova.fgov.be](mailto:centredecontact@eranova.fgov.be)

### 3. Activer la qualité « Institution liée au domaine de la santé »

Une entreprise ou entité peut avoir plusieurs qualités (Employeur ou Entreprise sans personnel, Finances, Soins de Santé...) et chacune de ces qualités regroupe des applications spécifiques.



C'est au Gestionnaire d'Accès Principal que revient la tâche d'activer des nouvelles qualités pour l'entreprise. Ce faisant, le Gestionnaire d'Accès Principal peut également désigner un Gestionnaire d'Accès (gestionnaire local) pour l'aider à gérer la qualité activée.

Dans le cadre de CSAM, l'identité visuelle du service et la terminologie sont graduellement adaptées :

- "Responsable Accès Entité (RAE)" devient "Gestionnaire d'Accès Principal (GAP)"
- "Gestionnaire local" devient "Gestionnaire d'Accès (GA)"
- et les applications sont regroupées par "domaine".

Pas à pas, la nouvelle terminologie est introduite partout. À certains écrans vous pouvez donc encore rencontrer les anciens termes (RAE, Gestionnaire Local, qualité). À terme, seule la nouvelle terminologie sera encore utilisée.

- Sur [www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be) vous choisissez « Entreprise »

#### BELGIË

De sociale zekerheid: informatie en onlinediensten voor Belgische burgers en ondernemingen.

BURGER
ONDERNEMING
AMBTENAREN EN ANDERE PROFESSIONELEN

#### BELGIQUE

La sécurité sociale: de l'information et des services en ligne pour les citoyens et les entreprises belges.

CITOYEN
<b>ENTREPRISE</b> Employeurs, indépendants, mandataires, prestataires de services sociaux, cureleurs, travailler avec des contractants, ...
FONCTIONNAIRES ET AUTRES PROFESSIONNELS

#### BELGIËN

Die soziale Sicherheit: Informationen und Onlinedienste für belgische Bürger und Unternehmen.

BÜRGER
UNTERNEHMEN
FUNKTIONÄRE UND ANDERE PROFESSIONELLE

#### INTERNATIONAL

Belgian and international social security: information for citizens and businesses.

WORKING IN BELGIUM FOR COMPANIES
COMING2BELGIUM
OVERSEAS SOCIAL SECURITY

Dans les « Services en ligne » vous choisissez « Gestion des Accès »

 Sécurité sociale / Entreprise

Accès aux services en ligne sécurisés [Se connecter](#)

Première visite ?

[e-Box](#) | [Calendrier](#) | [TechLib](#) | [S'enregistrer](#)

**Fusion d'Article 17 et de Dimona**

Les services en ligne Article 17 et Dimona fusionneront le 1er janvier 2017. La procédure de déclaration des travailleurs « article 17 » sera donc modifiée.

[Lire plus](#)



Recouvrement par contrainte
Fusion de l'ONSS et de l'ORPSS
Student@work : de 50 jours à 475 heures
Instructions et glossaires 2016/4
Fusion Article 17 et Dimona

Services en ligne

Accès direct

Première visite ?





**Gestion du compte de l'entreprise**

<b>GESTION DES ACCÈS</b>	<b>IDENTIFICATION EMPLOYEUR</b>	<b>S'ENREGISTRER</b>
<p>Créez et gérez des comptes utilisateurs, définissez des destinataires et le format des tâches au sein de votre entreprise.</p>	<p>Identifiez une entreprise comme employeur, modifiez les données ou faites une demande de suppression.</p>	<p>Enregistrez-vous en tant qu'employeur sur le portail et utilisez les services en ligne sécurisés.</p>

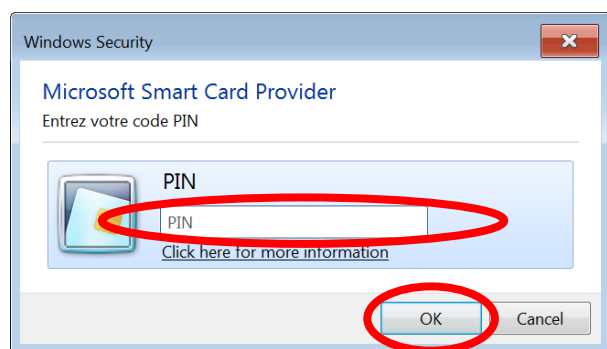
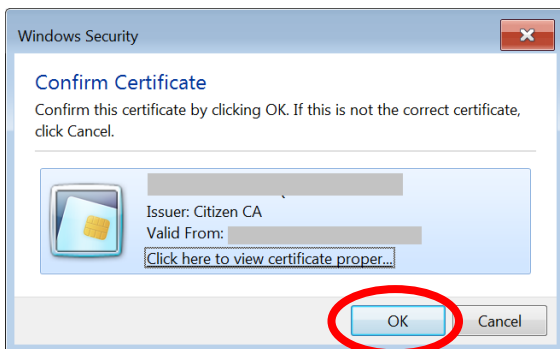
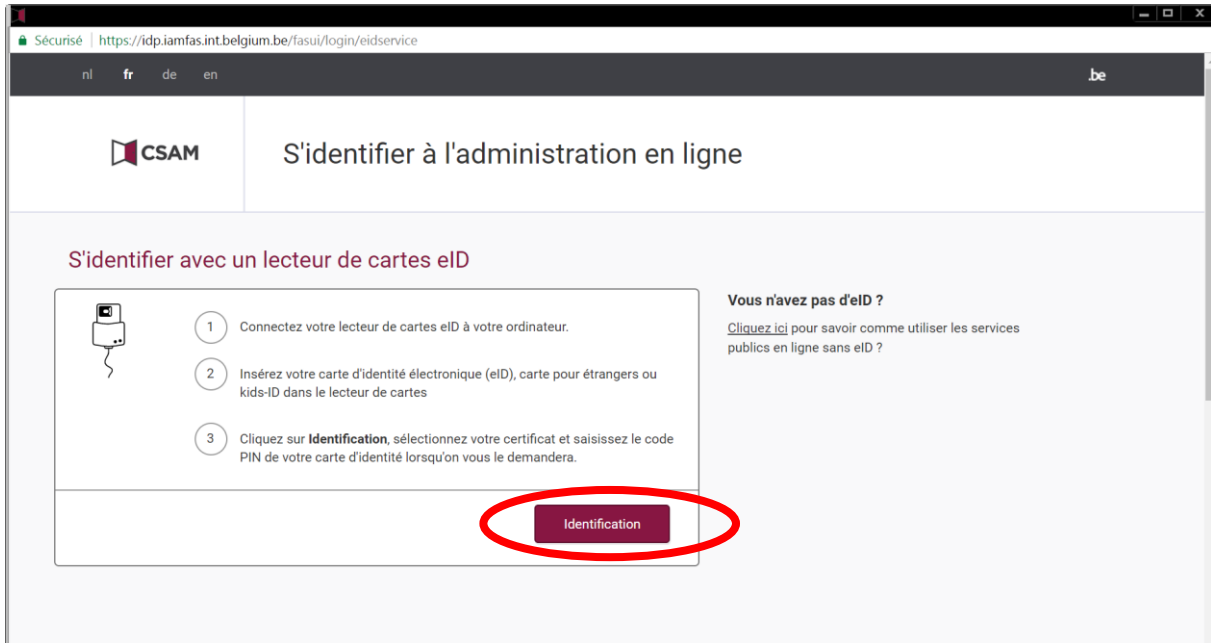
Connectez-vous avec votre carte d'identité ou votre nom d'utilisateur et mot de passe

 Portail de la Sécurité Sociale .be

Se connecter et accéder aux services sécurisés via CSAM

 <p style="color: #00a0c0; font-size: small;">Avec votre carte d'identité électronique (eID)</p>	 <p style="color: #00a0c0; font-size: small;">Avec vos codes d'accès</p>	 <p style="color: #00a0c0; font-size: small;">Avec un code unique, généré par une application mobile</p>	 <p style="color: #00a0c0; font-size: small;">Avec votre token</p>
---	---	---	---

Vous devriez probablement vous authentifier (en fonction de votre dernière identification)



- Choisissez « Acteur des soins de santé »

 Portail de la Sécurité Sociale

.be

Sous quelle qualité voulez-vous vous authentifier?

EMPLOYEUR

PROFESSIONNEL DE LA  
SÉCURITÉ SOCIALE

ACTEUR DES SOINS DE SANTÉ

- Choisissez « Responsable Accès Entité »

Bienvenue M, vous vous trouvez sur la page d'accueil de l'application de Gestion des accès pour Entreprises et Organisations.

Dans la liste déroulante ci-dessous se trouvent toutes les entités dans lesquelles vous êtes enregistré(e).

Lorsque vous sélectionnez une entreprise ou une organisation dans cette liste, les différents rôles qui vous ont été donnés s'afficheront en dessous, sous la forme d'un hyperlien. Cliquez alors sur le lien souhaité.

Vous pouvez revenir sur cette page-ci à tout moment en cliquant sur le bouton [Home](#) se trouvant dans le coin supérieur droit de la fenêtre.

En cas de nécessité, le manuel utilisateur est accessible via le lien [Help](#).

Choisissez l'entreprise ou l'organisation pour laquelle vous souhaitez travailler au sein de cette application

: Numéro d'entreprise:

Cliquez sur le lien souhaité

Dénomination: ; Numéro d'entreprise: (Responsable Accès Entité)  
 Qualité: Aide à la jeunesse; Numéro d'entreprise: (Gestionnaire Local)  
 Qualité: Entreprise sans personnel; Numéro d'entreprise: (Gestionnaire Local)  
 Qualité: Soins de santé; Numéro d'entreprise: (Gestionnaire Local)

- Dans le menu déroulant vous activerez la qualité en choisissant « Institution liée au domaine de la santé » et en cliquant sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante

Dénomination: Numéro d'entreprise:

Bienvenue M, vous accédez en tant que [Responsable des Accès](#) au portail de la Sécurité Sociale:

Dénomination:  
 Numéro d'entreprise:  
 Date de création: 29/06/2012

Pensez à vérifier régulièrement [les données relatives à vos activités professionnelles](#) et à mettre à jour [vos propres données](#) lorsque celles-ci changent.

Liste des qualités

Nom	Identifiant
<a href="#">Aide à la jeunesse</a>	Numéro d'entreprise :
<a href="#">Entreprise sans personnel</a>	Numéro d'entreprise :
<a href="#">Soins de santé</a>	Numéro d'entreprise :

Activer la qualité

- Inspection Sociale de l'INASTI
- Inspection sociale du SPF Mobilité et du Transport
- Institution de soins de santé
- Institution liée au domaine de la santé

**Fonctionnalités**

**Gestion Entreprise**

- Accueil - Liste des qualités
- Consulter ou modifier le détail de l'entreprise
- Co-Responsable des Accès
- Rechercher utilisateurs

**Données personnelles**

- Modifier mes données personnelles
- Modifier mon mot de passe
- Gestion du certificat à utiliser sur le portail de la Sécurité Sociale



- Ajoutez une adresse e-mail pour la qualité.  
Cette adresse est de préférence une adresse commune des utilisateurs de la qualité.
- Cliquez « Suivant »

Dénomination: : Numéro d'entreprise:

#### Activer une qualité

##### Données d'identification de la qualité

Qualité : Institution liée au domaine de la santé  
Numéro d'entreprise

##### Données de contact de la qualité

Adresse e-mail de la qualité \* :

\* L'adresse email de la qualité est utilisée dans le cadre de contacts liés au domaine de cette qualité; par exemple: campagne de communication, ...

##### Gestionnaire Local

- Je désire assurer moi-même la gestion de la qualité
- Je veux désigner un Gestionnaire local pour gérer la qualité

NSS  :

#### Fonctionnalités

##### Gestion Entreprise

- **Accueil - Liste des qualités**
- [Consulter ou modifier le détail de l'entreprise](#)
- [Co-Responsable des Accès](#)
- [Rechercher utilisateurs](#)

##### Données personnelles

- [Modifier mes données personnelles](#)
- [Modifier mon mot de passe](#)
- [Gestion du certificat à utiliser sur le portail de la Sécurité Sociale](#)

Vérifiez les données requises dans chacun des champs libres et cliquez « Enregistrer »

Securisé | https://www.socialsecurity.be/app016/umoe/quality/activation/create.do?method=selectAdmin

**Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations** NL | FR | DE Home Vos Responsables Help Quit

Dénomination:  Numéro d'entreprise:

**Activer une qualité** Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

**Données d'identification de la qualité**

Qualité : Institution liée au domaine de la santé  
 Numéro d'entreprise :

**Données de contact de la qualité**

Adresse e-mail de la qualité :

**Gestionnaire Local**

Nom d'utilisateur :   
 Nom :   
 Prénom :   
 Titre : M. ▼  
 NISS :   
 Choix linguistique : Français ▼

Adresse e-mail utilisateur \* :   
 Adresse e-mail locale :   
 (cette adresse peut être utilisée dans le cadre de vos contacts individuels avec le centre de contact Eranova)

**Applications sécurisées**

- Source Authentique des Dispositifs Médicaux  
La Source Authentique des dispositifs médicaux, SADM, est une application qui permet aux entreprises (distributeurs et fabricants) d'enregistrer leurs dispositifs médicaux électroniquement à l'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS).
- Tableau de bord de monitoring eHealth  
Tableau de bord de monitoring eHealth pour le contrôle des SLA des divers services eHealth et des services présents sur l'eHealth bus.
- Portail Unique  
Le "Portail Unique" doit devenir le point d'entrée unique pour le professionnel des soins de santé. Dans la phase 1, il pourra consulter ses données professionnelles connues chez les différentes autorités. Dans la phase 2 le professionnel pourra changer une sélection de ses données à travers des applications accessibles par le portail.
- Autocontrôle (AFMPS)  
Autocontrôle permet aux inspecteurs de l'AFMPS d'établir un score de risque pour les acteurs des soins de santé.
- Source authentique des Représentants Autorisés  
L'application SARA est une application web mise à disposition des entreprises belges afin qu'elles puissent y gérer leur répertoire de fabricants ou de fournisseurs de produits médicaux pour lesquels elles vont faire des demandes de mise sur le marché belge ou d'obtention de certificats à l'exportation. Les sites de production des fabricants sont également gérés dans SARA.
- Source authentique des acteurs (AFMPS)  
L'application SAA permet aux entreprises d'enregistrer les coordonnées de leur entreprise à l'afmps. C'est une application web qui est mise à disposition des entreprises afin qu'elles puissent se connaître à l'AFMPS.
- Source authentique des certificats à l'exportation  
L'application SACEX est une application web mise à disposition des entreprises belges afin qu'elles puissent y faire leur demande de certificats à l'exportation.
- Source Authentique des Activités et Classes  
La Source Authentique des Activités et Classes, SANAC, est une application qui permet aux entreprises d'enregistrer leurs activités (distribution, fabrication, importation, services) et classes d'activités électroniquement à l'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS).
- Portail MEDSEIP  
Portail d'accueil et de communication des acteurs en collaboration avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé

Précédent Enregistrer

© 2007 Sécurité Sociale

Veillez confirmer les données qui ont été introduites en cliquant sur le bouton « Confirmer »

Sécurisé | <https://www.socialsecurity.be/app016/umoe/quality/activation/save.do?method=save>

NL | FR | DE Home Vos Responsables Help Quit

Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations

Dénomination: [redacted] Numéro d'entreprise: [redacted]

### Activer une qualité

**Données d'identification de la qualité**

Qualité : Institution liée au domaine de la santé  
 Numéro d'entreprise : [redacted]

**Données de contact de la qualité**

Adresse e-mail de la qualité : [redacted]

**Gestionnaire Local**

Nom d'utilisateur : [redacted]  
 Nom : [redacted]  
 Prénom : [redacted]  
 Titre : [redacted]  
 NISS : [redacted]  
 Choix linguistique : Français  
 Date création : 09/05/2017  
 Date modification : [redacted]  
 Statut : Actif

Adresse e-mail utilisateur : [redacted]  
 Adresse e-mail locale : [redacted]

(cette adresse peut être utilisée dans le cadre de vos contacts individuels avec le centre de contact Eranova)

**Applications sécurisées**

- Source Authentique des Dispositifs Médicaux  
La Source Authentique des dispositifs médicaux, *SADM*, est une application qui permet aux entreprises (distributeurs et fabricants) d'enregistrer leurs dispositifs médicaux électroniquement à l'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS).
- Tableau de bord de monitoring eHealth  
Tableau de bord de monitoring eHealth pour le contrôle des SLA des divers services eHealth et des services présents sur l'eHealth bus.
- Portail Unique  
Le "Portail Unique" doit devenir le point d'entrée unique pour le professionnel des soins de santé. Dans la phase 1 il pourra consulter ses données professionnelles connues chez les différentes autorités. Dans la phase 2 le professionnel pourra changer une sélection de ses données à travers des applications accessibles par le portail.
- Autocontrôle (AFMPS)  
Autocontrôle permet aux inspecteurs de l'AFMPS d'établir un score de risque pour les acteurs des soins de santé.
- Source authentique des Représentants Autorisés  
L'application SARA est une application web mise à disposition des entreprises belges afin qu'elles puissent y gérer leur répertoire de fabricants ou de fournisseurs de produits médicaux pour lesquels elles vont faire des demandes de mise sur le marché belge ou d'obtention de certificats à l'exportation. Les sites de production des fabricants sont également gérés dans SARA.
- Source authentique des acteurs (AFMPS)  
L'application SAA permet aux entreprises d'enregistrer les coordonnées de leur entreprise à l'afmps. C'est une application web qui est mise à disposition des entreprises afin qu'elles puissent se connaître à l'AFMPS.
- Source authentique des certificats à l'exportation  
L'application SACEX est une application web mise à disposition des entreprises belges afin qu'elles puissent y faire leur demande de certificats à l'exportation.
- Source Authentique des Activités et Classes  
La Source Authentique des Activités et Classes, *SANAC*, est une application qui permet aux entreprises d'enregistrer leurs activités (distribution, fabrication, importation, services) et classes d'activités électroniquement à l'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS).
- Portail MEDSEIP  
Portail d'accueil et de communication des acteurs en collaboration avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé

Précéder **Confirmer**

**Fonctionnalités**

**Gestion Entreprise**

- Accueil - Liste des qualités
- Consulter ou modifier le détail de l'entreprise
- Co-Responsable des Accès
- Rechercher utilisateurs

**Données personnelles**

- Modifier mes données personnelles
- Modifier mon mot de passe
- Gestion du certificat à utiliser sur le portail de la Sécurité Sociale

© 2007 Sécurité Sociale

✓ La qualité est ainsi activée.

Gestion d'accès  
pour Entreprises et Organisations

NL | FR | DE [Home](#) [Vos Responsables](#) [Help](#) [Quit](#)


Dénomination: ; Numéro d'entreprise:

• La qualité a bien été activée

Bienvenue M vous accédez en tant que **Responsable des Accès** au portail de la Sécurité Sociale:

Dénomination:  
Numéro d'entreprise:  
Date de création:

Pensez à vérifier régulièrement **les données relatives à vos activités professionnelles** et à mettre à jour **vos propres données** lorsque celles-ci changent.

Liste des qualités 

Nom	Identifiant
<a href="#">Aide à la jeunesse</a>	Numéro d'entreprise : <input type="text"/>
<a href="#">Entreprise sans statut</a>	Numéro d'entreprise : <input type="text"/>
<a href="#">Institution liée au domaine de la santé</a>	Numéro d'entreprise : <input type="text"/>
<a href="#">Soins de santé</a>	Numéro d'entreprise : <input type="text"/>

Activer la qualité

Fonctionnalités

Gestion Entreprise

- Accueil - Liste des qualités
- [Consulter ou modifier le détail de l'entreprise](#)
- [Co-Responsable des Accès](#)
- [Rechercher utilisateurs](#)

Données personnelles

- [Modifier mes données personnelles](#)
- [Modifier mon mot de passe](#)
- [Gestion du certificat à utiliser sur le portail de la Sécurité Sociale](#)

Si vous avez des questions concernant l'activation de la qualité, veuillez contacter :

Par téléphone au 02/511.51.51

Par courriel : [centredecontact@eranova.fgov.be](mailto:centredecontact@eranova.fgov.be)

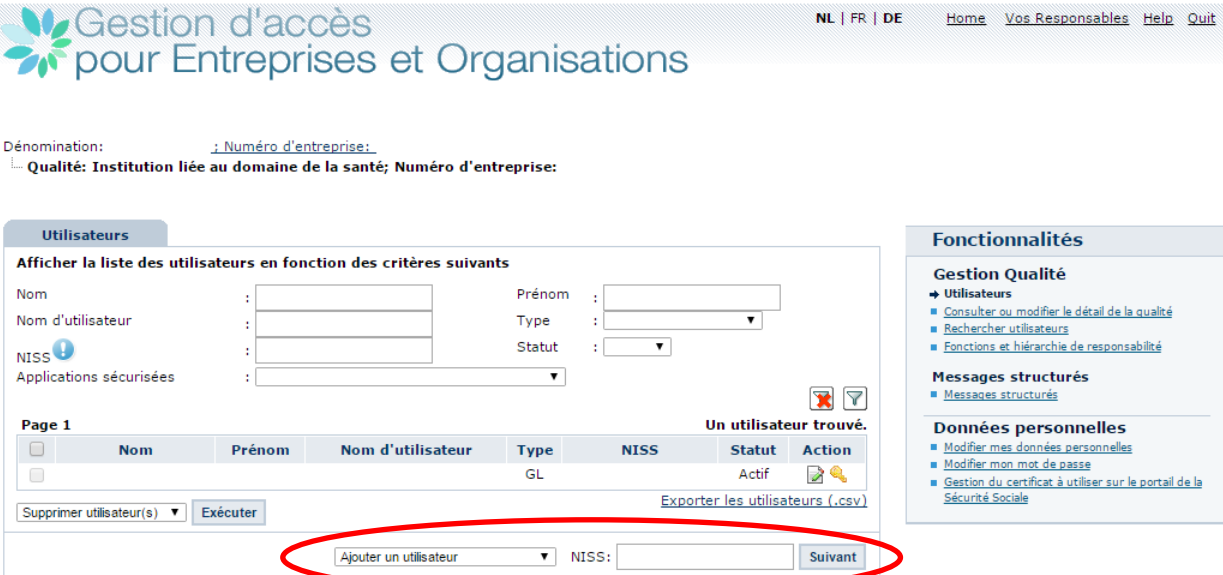
## 4. Ajouter des utilisateurs

Vous pouvez ajouter des utilisateurs ou des co-gestionnaires par le site [www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be)

Cliquez alors sur le lien "Institution liée au domaine de la santé" dans la liste des qualités (schéma ci-dessus).

Cette action peut être effectuée par le RAE (GAP) ou par le Gestionnaire Local.

- Ajoutez le n° NISS de l'utilisateur et si la personne doit être co-gestionnaire local choisissez cette fonction dans le menu déroulant.



**Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations** NL | FR | DE Home Vos Responsables Help Quit



Dénomination: ; Numéro d'entreprise:  
Qualité: Institution liée au domaine de la santé; Numéro d'entreprise:

**Utilisateurs**

Afficher la liste des utilisateurs en fonction des critères suivants

Nom :  Prénom :   
Nom d'utilisateur :  Type :   
NISS :  Statut :   
Applications sécurisées :

Page 1 **Un utilisateur trouvé.**

	Nom	Prénom	Nom d'utilisateur	Type	NISS	Statut	Action
<input type="checkbox"/>				GL		Actif	 

Supprimer utilisateur(s) Exécuter Exporter les utilisateurs (.csv)

Ajouter un utilisateur NISS:  Suivant

**Fonctionnalités**

**Gestion Qualité**

- ➔ Utilisateurs
  - Consultez ou modifiez le détail de la qualité
  - Rechercher utilisateurs
  - Fonctions et hiérarchie de responsabilité

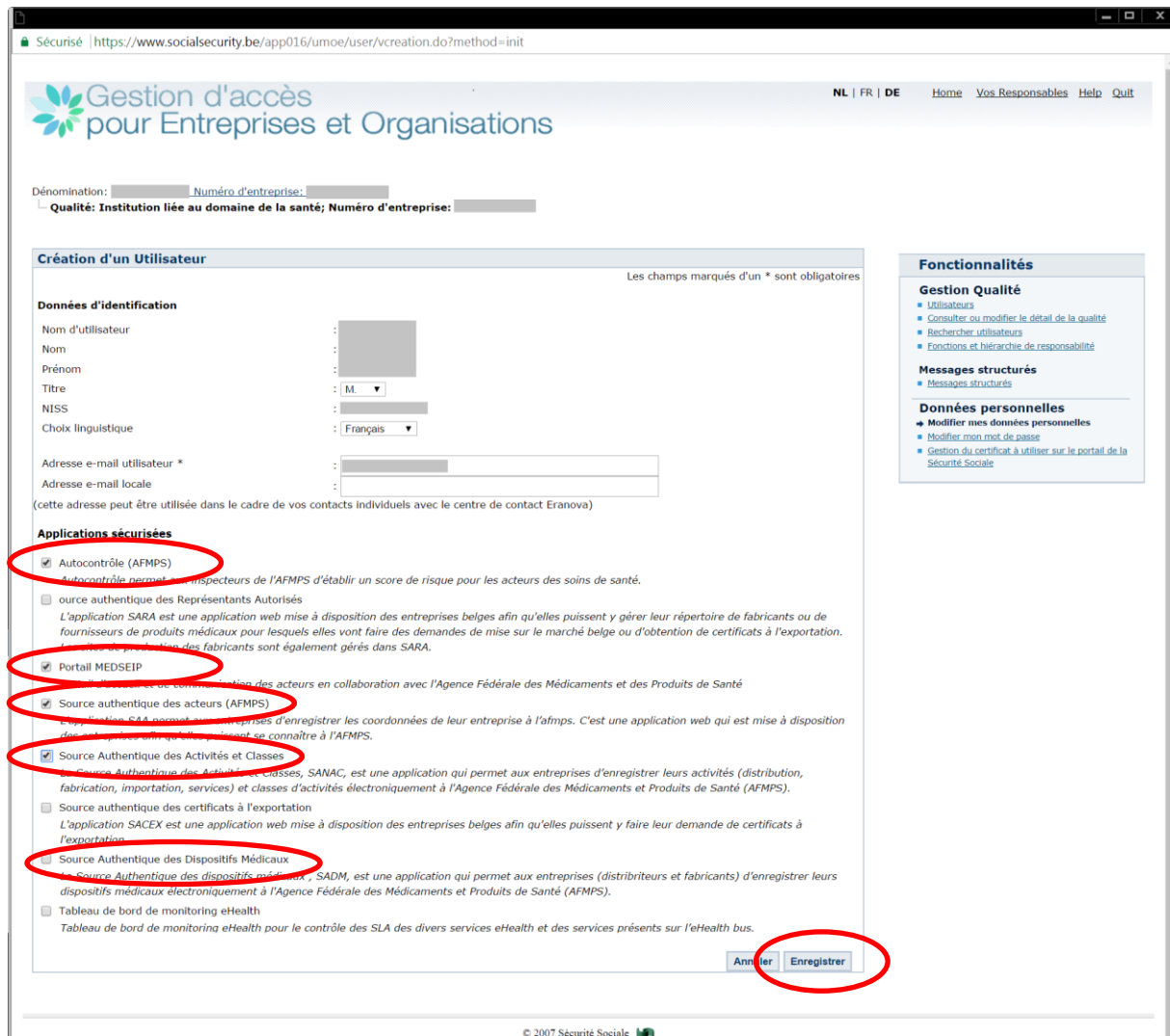
**Messages structurés**

- Messages structurés

**Données personnelles**

- Modifier mes données personnelles
- Modifier mon mot de passe
- Gestion du certificat à utiliser sur le portail de la Sécurité Sociale

- Ajoutez les données requises pour identifier l'utilisateur.
- Cochez les applications requises.
- Cliquez sur « Enregistrer ».



Securisé | <https://www.socialsecurity.be/app016/umoe/user/vcreation.do?method=init>

NL | FR | DE Home Vos Responsables Help Quit

Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations

Dénomination: [ ] Numéro d'entreprise: [ ]  
 Qualité: Institution liée au domaine de la santé; Numéro d'entreprise: [ ]

**Création d'un Utilisateur** Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

**Données d'identification**

Nom d'utilisateur : [ ]  
 Nom : [ ]  
 Prénom : [ ]  
 Titre : [ M. ▼ ]  
 NISS : [ ]  
 Choix linguistique : [ Français ▼ ]

Adresse e-mail utilisateur \* : [ ]  
 Adresse e-mail locale : [ ]  
 (cette adresse peut être utilisée dans le cadre de vos contacts individuels avec le centre de contact Eranova)

**Applications sécurisées**

Autocontrôle (AFMPS)  
 L'autocontrôle permet aux inspecteurs de l'AFMPS d'établir un score de risque pour les acteurs des soins de santé.

Source authentique des Représentants Autorisés  
 L'application SARA est une application web mise à disposition des entreprises belges afin qu'elles puissent y gérer leur répertoire de fabricants ou de fournisseurs de produits médicaux pour lesquels elles vont faire des demandes de mise sur le marché belge ou d'obtention de certificats à l'exportation. Les listes de production des fabricants sont également gérés dans SARA.

Portail MEDSEIP  
 L'application MEDSEIP permet la communication des acteurs en collaboration avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé

Source authentique des acteurs (AFMPS)  
 L'application SAA permet aux entreprises d'enregistrer les coordonnées de leur entreprise à l'afmps. C'est une application web qui est mise à disposition des entreprises belges afin qu'elles puissent se connaître à l'AFMPS.

Source Authentique des Activités et Classes  
 La Source Authentique des Activités et Classes, SANAC, est une application qui permet aux entreprises d'enregistrer leurs activités (distribution, fabrication, importation, services) et classes d'activités électroniquement à l'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS).

Source authentique des certificats à l'exportation  
 L'application SACEX est une application web mise à disposition des entreprises belges afin qu'elles puissent y faire leur demande de certificats à l'exportation.

Source Authentique des Dispositifs Médicaux  
 La Source Authentique des dispositifs médicaux, SADM, est une application qui permet aux entreprises (distributeurs et fabricants) d'enregistrer leurs dispositifs médicaux électroniquement à l'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS).

Tableau de bord de monitoring eHealth  
 Tableau de bord de monitoring eHealth pour le contrôle des SLA des divers services eHealth et des services présents sur l'eHealth bus.

Annuler Enregistrer

© 2007 Sécurité Sociale

- Veuillez confirmer les données introduites

Securisé | <https://www.socialsecurity.be/app016/umoe/user/vcreation.do?method=save>

NL | FR | DE Home Vos Responsables Help Quit

Dénomination: \_\_\_\_\_ Numéro d'entreprise: \_\_\_\_\_  
Qualité: Institution liée au domaine de la santé; Numéro d'entreprise: \_\_\_\_\_

### Création d'un Utilisateur

**Données d'identification**

Nom d'utilisateur	:	_____
Nom	:	_____
Prénom	:	_____
Titre	:	_____
NISS	:	_____
Choix linguistique	:	_____
Date création	:	_____
Date modification	:	_____
Statut	:	_____
Adresse e-mail utilisateur	:	_____
Adresse e-mail locale	:	_____

**Applications sécurisées**

- Autocontrôle (AFMPS)  
Autocontrôle permet aux inspecteurs de l'AFMPS d'établir un score de risque pour les acteurs des soins de santé.
- Portail MEDSEIP  
Portail d'accueil et de communication des acteurs en collaboration avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé
- Source authentique des acteurs (AFMPS)  
L'application SAA permet aux entreprises d'enregistrer les coordonnées de leur entreprise à l'afmps. C'est une application web qui est mise à disposition des entreprises afin qu'elles puissent se connaître à l'AFMPS.
- Source Authentique des Activités et Classes  
La Source Authentique des Activités et Classes, SANAC, est une application qui permet aux entreprises d'enregistrer leurs activités (distribution, fabrication, importation, services) et classes d'activités électroniquement à l'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS).

Précédent **Confirmer**

© 2007 Sécurité Sociale

✓ L'utilisateur a été ajouté

Dénomination: : Numéro d'entreprise:  
Qualité: Institution liée au domaine de la santé; Numéro d'entreprise:

• Les données de l'utilisateur ont bien été enregistrées

**Utilisateurs**

Afficher la liste des utilisateurs en fonction des critères suivants

Nom :  Prénom :   
Nom d'utilisateur :  Type :   
NISS  :  Statut :   
Applications sécurisées :

Page 1 2 utilisateurs trouvés.

	Nom	Prénom	Nom d'utilisateur	Type	NISS	Statut	Action
<input type="checkbox"/>				GL		Actif	 
<input type="checkbox"/>				USER		Actif	 

[Exporter les utilisateurs \(.csv\)](#)

NISS:

**Fonctionnalités**

**Gestion Qualité**

- Utilisateurs
  - Consulter ou modifier le détail de la qualité
  - Rechercher utilisateurs
  - Fonctions et hiérarchie de responsabilité

**Messages structurés**

- Messages structurés

**Données personnelles**

- Modifier mes données personnelles
- Modifier mon mot de passe
- Gestion du certificat à utiliser sur le portail de la Sécurité Sociale

Si vous avez des questions concernant l'ajout des utilisateurs, veuillez contacter :

Par téléphone au 02/511.51.51

Par courriel : [centredecontact@eranova.fgov.be](mailto:centredecontact@eranova.fgov.be)

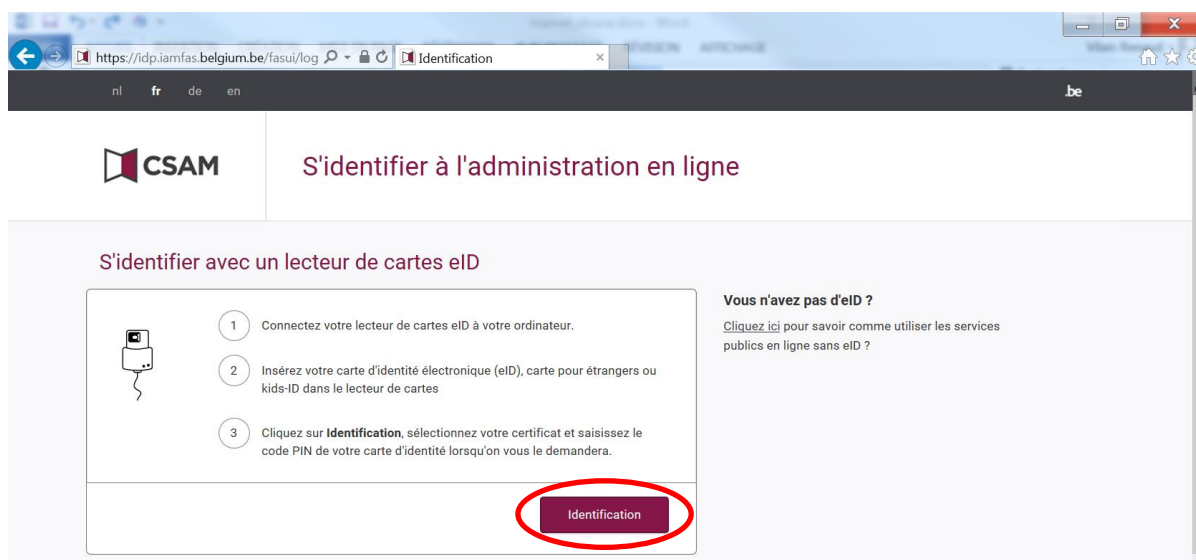


## 5. Accéder au portail de l'Agence

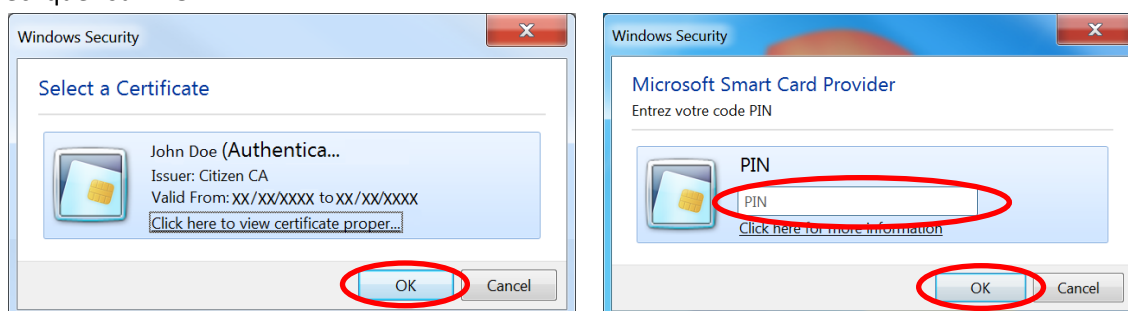
Allez à l'adresse : <https://www.vas.ehealth.fgov.be/webmedseip/fr> et sous la dénomination "Vous représentez une entreprise belge", cliquez sur « Se connecter »

- Insérez votre carte d'identité dans votre lecteur de carte et cliquez sur « Continuer avec carte d'identité électronique »

- Vous êtes alors redirigé vers une nouvelle fenêtre, cliquez sur « Identification »



- Une fenêtre apparaît. Vérifiez qu'il s'agit bien de votre identité. Si plusieurs certificats vous sont présentés, sélectionnez votre identité puis cliquez sur « OK » puis taper votre code Pin et cliquer sur « OK ».



- Veuillez ensuite sélectionner l'organisation pour laquelle vous voulez vous connecter et cliquez sur « Se connecter ».

Se connecter pour Portail MEDSEIP

1 Choisissez votre langue Français

2 Identification eID

3 Choisissez votre profil

Etape 3. Choisissez votre profil [Besoin d'aide ?](#)

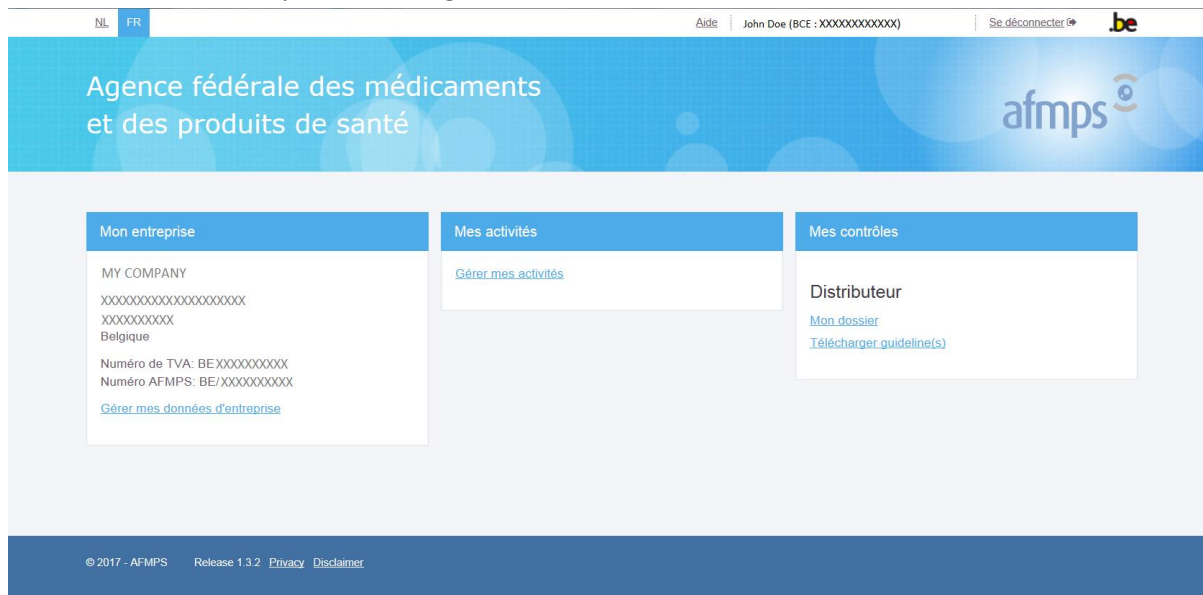
Vous êtes identifié comme : John Doe ([Déconnexion](#))

Je souhaite me connecter en tant que: John Doe

Au sein de l'organisation: Pas d'organisation sélectionnée

**Se connecter**

- Vous arrivez enfin au portail de l'Agence Fédérale du Médicaments et des Produits de Santé.



The screenshot shows the AFMPS portal interface. At the top, there are language options (NL, FR), user information (John Doe, BCE: XXXXXXXXXXXX), and a 'Se déconnecter' link. The main header features the AFMPS logo and the text 'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé'. Below this, there are three main sections: 'Mon entreprise', 'Mes activités', and 'Mes contrôles'. 'Mon entreprise' displays company details like 'MY COMPANY', VAT number, and AFMPS number, with a link to 'Gérer mes données d'entreprise'. 'Mes activités' has a link to 'Gérer mes activités'. 'Mes contrôles' shows 'Distributeur' with links to 'Mon dossier' and 'Télécharger guideline(s)'. The footer contains copyright information: '© 2017 - AFMPS Release 1.3.2 Privacy Disclaimer'.

Si vous avez des questions concernant l'accès au portail de l'agence, veuillez contacter :

Par courriel : [support.portal@afmps.be](mailto:support.portal@afmps.be)

## 6. Questions

### 6.1 Questions sur les accès ?

Si vous avez une question ou besoin d'aide concernant les accès, la désignation du Gap sur [www.csam.be](http://www.csam.be), l'activation de la qualité ou la gestion des utilisateurs dans votre entreprise, vous pouvez vous adresser au centre de contact de la sécurité sociale.

Par téléphone au 02/511.51.51

Par courriel : [centredecontact@eranova.fgov.be](mailto:centredecontact@eranova.fgov.be)

### 6.2 Questions sur l'utilisation du portail de l'AFMPS

Par courriel : [support.portal@afmps.be](mailto:support.portal@afmps.be).